

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 820 – 15 Janvier 2005

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

TERRE PROMISE

Terre promise au déchirement ou terre promise à la paix ? Israël, la Palestine et le Moyen Orient vont-ils enfin connaître un répit, sinon une halte définitive dans la course à la mort, à la haine, aux souffrances des peuples ?

L'élection de Mahmoud ABBAS a été saluée à juste titre comme un espoir. Dans les relations internationales, le poids personnel d'un seul homme peut faire la différence. ARAFAT avait empêché tout progrès dans le processus des négociations. On connaît à l'inverse la volonté d'aboutir de Mahmoud ABBAS, qui a toujours dénoncé les attaques et les violences du Fatah.

Pour autant, ce qui est devenu possible est-il près de se réaliser ? Le nouveau président a été élu avec une majorité confortable des deux tiers des votants, mais les minorités et les milices armées gardent un pouvoir de pression considérable et n'ont que faire du jeu démocratique. SHARON de son côté se livre à un vrai numéro d'équilibriste. Il se heurte à l'opposition des colons et de son propre parti, et l'alliance aussi bien avec les travaillistes qu'avec les intégristes est fragile. Un demi-siècle de luttes sans merci laisse des traces indélébiles.

Le chemin de la paix est d'autant plus incertain que trois questions sont toujours sans réponse : le territoire rendu aux Palestiniens, le retour des émigrés, le statut de Jérusalem. Sur le premier point, une avancée a été réalisée puisque SHARON rend la bande de Gaza et a décidé que quelques colonies juives en Cisjordanie devront disparaître. Mais on est loin de ce que revendiquent les Palestiniens, et la construction du mur laisse entendre que les frontières de la Palestine sont définitivement et unilatéralement arrêtées. Sur le deuxième point, les Israéliens redoutent à juste titre une ruée massive de Palestiniens (ou de gens qui se disent tels) vers la Cisjordanie. Ces gens sont pour l'instant dans les camps du Liban principalement. Agités par le Hezbollah, la branche islamiste la plus dure contrôlée par l'Iran, ces nouveaux venus feraient de la Cisjordanie une poudrière qui emporterait toute démocratie et menacerait l'existence d'Israël. Ici l'affaire échappe en partie aux négociations, et relève d'une évolution globale du Moyen Orient. Reste enfin le problème de Jérusalem. Mahmoud ABBAS s'est fait élire sur l'idée de donner Jérusalem Est pour capitale au futur Etat Palestinien. Les Israéliens n'en veulent évidemment pas, et les deux parties n'acceptent pas l'idée d'un statut international. On pourrait donc conclure sur une note pessimiste cette analyse (bien abrupte au demeurant, alors qu'au Moyen Orient tout est sophistiqué).

Mais je voudrais évoquer encore deux perspectives qui pourraient aller dans le bon sens. La première perspective est celle de la démocratie. Qu'on le veuille ou non la guerre d'Irak se prolonge aujourd'hui par une forte poussée des Américains et de leurs alliés (notamment Anglais) afin de restaurer (voire d'instaurer) la démocratie dans cette région du monde. Certains géopoliticiens historiens et sociologues ne croient guère en cette tentative, au prétexte que la démocratie ne s'articule ni avec l'Islam ni avec l'Arabie. Pour ma part, je crois au contraire que tout être humain est assez avisé pour préférer plus à moins et que seuls ceux qui conquièrent ou conservent le pouvoir par la force sont résolument anti-démocratiques. C'est évidemment leur intérêt bien compris. Mais dire que l'on ne peut mettre fin à la dictature parce que les dictateurs ne le veulent pas est un truisme. Dire que l'on ne peut réduire la dictature que par la force est plus réaliste, mais n'implique pas de mettre en place une nouvelle dictature. Une fois le dictateur renversé, la voie démocratique

peut s'ouvrir. C'est déjà une première victoire de la démocratie que ce déroulement pacifique des élections en Palestine sous la garde avisée de l'armée israélienne : que n'avait-on pas dit auparavant ! Si les élections en Irak se déroulent de la même façon, ce sera un grand succès, non pas pour George Bush mais pour la liberté. On observe d'ailleurs que les dictateurs du Moyen Orient sont en train de mettre un bémol à leur superbe. Après KHADAFI, c'est HASSAD qui en Syrie entr'ouvre la porte et acceptera bientôt la libération du Liban. Reste la royauté saoudienne, dont la position n'a jamais cessé d'être ambiguë, mais que les Américains commencent à classer du côté des terroristes. Reste l'Iran, mais de plus en plus isolé.

La deuxième perspective est celle du commerce. Pendant des siècles cette région a été un espace d'échanges très ouvert. C'est ici qu'ont été inventées les premières techniques du crédit et de la monnaie. Les peuples du Moyen Orient sont reconnus pour leur aptitude au marché, à l'innovation. L'Islam lui-même n'a pu rompre avec cette tradition ; aujourd'hui les banques musulmanes sont parmi les plus puissantes. Entre Israéliens et Palestiniens, les complémentarités sont évidentes, et le repliement d'Israël sur ses frontières a ôté toutes chances de croissance et d'emploi pour les limitrophes. Le tourisme, la distribution de l'eau, le logement sont des activités qui exigeront des relations humaines de tous les jours. Les grandes nations au Nord (la Turquie) et au Sud (l'Égypte) sont des pôles de développement qui peuvent diffuser le progrès économique sur l'ensemble des pays considérés. Si les esprits s'apaisent parce que les armes se seront tues, les populations retrouveront vite les avantages du commerce et du travail en commun. Le racisme, le fanatisme et la xénophobie ne sont pas inscrits dans le cœur de l'homme, ils ont été semés et germés par la guerre et les meneurs liberticides. J'ai pu observer, au cours de mes voyages dans cette région, qu'il existe d'innombrables exemples de cette communauté de vie entre hommes et femmes de bonne volonté. Ils savent que la terre promise ne peut être qu'une terre d'harmonie.

Jacques GARELLO

Conjoncture

LA FRANCE QUI TOMBE

Ce n'est pas une référence à l'ouvrage de Nicolas BAVEREZ, ni une annexe du rapport CAMPDESSUS. C'est une évidence qui saute aux yeux quand on lit dans le Wall Street Journal les chiffres de « l'indice de liberté économique » publiés depuis onze ans par le grand quotidien économique avec le support scientifique des économistes d'Heritage Foundation (www.heritage.com). Chaque année la Nouvelle Lettre donne une vue synthétique de ce document qui n'a pas l'air d'intéresser nos grands journalistes, et encore moins nos politiciens.

La structure de l'indice et son mode de calcul ont été imaginés sur une idée de Milton FRIEDMAN, Prix Nobel, et permettent de classer les différents pays (155) d'après 10 critères, qui se ramènent en fait à quatre traits dominants : l'importance du secteur public, de ses prélèvements et de sa réglementation, la stabilité monétaire, l'ouverture à l'économie mondiale, la flexibilité des marchés.

La France « presque libre »

Les calculs permettent de classer les 155 pays en quatre catégories : économies libres, presque libres, plutôt contrôlées, contrôlées (le terme exact est « *repressed* »). La France ne figure pas parmi les 17 économies libres – de quoi décourager ceux qui pensent que nous sommes à l'heure de « l'ultralibéralisme ». Elle est parmi les économies « presque libres » (il y en a 56 au total).

Mais ce qui paraît le plus important est de faire des comparaisons dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, comme le montre le tableau ci-contre, la France est pratiquement le dernier des 25 pays de l'Union européenne (seules la Slovaquie et la Grèce sont derrière nous). Le Luxembourg, l'Irlande et la Grande Bretagne caracolent en tête, et nous avons été dépassés par la plupart des nouveaux venus : les pays Baltes (avec une étonnante troisième place pour l'Estonie), Chypre, Malte, République Tchèque, Hongrie, Slovaquie, Pologne, Hongrie.

1	Hong Kong	1,35
2	Singapore	1,60
3	Luxembourg	1,63
4	Estonia	1,65
5	Ireland	1,70
6	New Zealand	1,70
7	United Kingdom	1,75
8	Denmark	1,76
9	Iceland	1,76
10	Australia	1,79
11	Chile	1,81
12	Switzerland	1,85
13	United States	1,85
14	Sweden	1,89
15	Finland	1,90
16	Canada	1,91
17	The Netherlands	1,95
18	Germany	2,00
19	Austria	2,09
20	Bahrain	2,10
21	Belgium	2,13
22	Cyprus	2,13
23	Lithuania	2,18
24	El Salvador	2,20
25	The Bahamas	2,25
26	Italy	2,28
27	Taiwan	2,29
28	Latvia	2,31
29	Malta	2,33
30	Norway	2,33
31	Spain	2,34
32	Barbados	2,35
33	Czech Republic	2,36
34	Israel	2,36
35	Hungary	2,40
36	Slovak Republic	2,43
37	Botswana	2,44
38	Portugal	2,44
39	Japan	2,46
40	Trinidad & Tobago	2,49
41	Poland	2,54
42	Armenia	2,58
43	Uruguay	2,60
44	France	2,63
45	South Korea	2,64
46	Slovenia	2,64
47	Belize	2,66
48	Madagascar	2,68
49	Un.Arab Emirates	2,68
50	Bolivia	2,70

Mais c'est dans les évolutions chronologiques que les inquiétudes sont plus grandes : après tout qu'importe qu'il y ait des pays qui progressent vers la liberté économique si nous gardons la nôtre. Or, nous ne la gardons pas. Il y a dix ans nous étions 18 rangs plus haut, au 26^{ème}. La France figure parmi les dix pays qui ont le plus nettement reculé, comme l'Argentine et le Venezuela, mais aussi la Turquie et le Japon.

La France plonge dans « l'infra-libéralisme ».

Le poids de l'économie publique

Si l'on examine plus en détail la structure de l'indice français, on voit pour quelles raisons la chute est si lourde. Ce n'est pas à cause de notre monnaie ni de nos échanges mondiaux : la France n'est pas inflationniste et demeure une économie ouverte. Mais c'est surtout dû au poids de l'économie publique : trop de pression fiscale, trop d'interventions gouvernementales, trop de secteur public, trop de réglementation. Voilà qui devrait décourager nos gouvernements de chercher la solution vers davantage d'Etat (comme on semble s'y précipiter aujourd'hui) alors que l'Etat est celui qui détruit la liberté économique et, par voie de conséquence, les chances de croissance. Car, comme le prouve chaque année le rapport sur l'indice, il y a une corrélation très nette entre indice de liberté, taux de croissance économique et niveau de vie. Qui pourrait s'en étonner ? Les 12 pays à économies contrôlées ont un taux de croissance négatif, tandis que les 17 à économies libres ont eu une croissance moyenne supérieur à 4%. Et il ne s'agit pas que de pays « riches ». Les progrès les plus spectaculaires ont été faits par l'Ukraine (ce qui laisse penser que la liberté économique crée peu à peu les conditions de la liberté politique) ou les pays Baltes.

Optimisme dans l'ensemble

Excepté le cas de la France (toujours « l'exception française ») il y a tout lieu de croire que le progrès économique est amorcé parce que le niveau général de l'indice de liberté économique s'est amélioré depuis ces dernières années. Les changements concernent bien sûr par priorité les pays européens ex-communistes, mais aussi certains pays africains (comme Madagascar) ou Asiatiques (Malaisie, Indonésie). Au total le nombre des économies qui ont progressé vers la liberté est de 86, tandis que celles qui ont reculé sont au nombre de 57. En dix ans, la population vivant dans des économies « libres » est passée de 361 à 478 millions (soit un accroissement de 32%), tandis que la population qui subit la dictature économique s'est réduite de 391 à 242 millions.

Les auteurs de l'étude démentent ainsi les prophètes de malheur, qui prévoient les pires catastrophes pour la planète. Il est vrai que pour eux la liberté, le libre échange et la libre entreprise sont autant de catastrophes et qu'ils appellent de leurs vœux un retour à l'Etat : les nomenklaturistes ont la nostalgie de l'esclavage, et pour eux la liberté économique est une source d'aliénation et d'exploitation.

COMMENT CREER ET DEVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Nous reprenons le compte rendu de la XXVII^e Université d'Eté de la Nouvelle Economie tenue à Aix en Provence. Le dernier jour (mercredi 1^{er} septembre) était consacré aux problèmes institutionnels : quel est l'environnement constitutionnel et juridique de nature à développer les vertus nécessaires à l'éthique entrepreneuriale.

CONFORTER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Nous en avons maintenant conscience : la plus grande incertitude règne sur le sort futur de l'esprit d'entreprise en Europe. Sera-t-il étouffé, découragé, ou va-t-il emporter sur son passage tous les obstacles à la renaissance européenne ?

Tout va dépendre de la puissance du souffle. Conforter l'esprit d'entreprise est donc indispensable pour inscrire l'Europe dans une dynamique de la liberté.

A cet effet, l'élan donné par la libération des peuples naguère sous le joug communiste ne peut plus suffire aujourd'hui. Il n'a été que très passager dans certains pays, où les forces du conservatisme collectiviste ont repris le dessus. Ailleurs, il n'a été que caricatural quand il a conduit à l'anarchie, quand les nomenklaturas ont ressuscité et quand se sont installées les maffias.

L'esprit d'entreprise a pu également être érodé par le protectionnisme des pays de la Communauté Economique Européenne qui a brisé la volonté d'expansion des entrepreneurs des pays ex-communistes. Le même protectionnisme, assorti au dirigisme, a également entamé la foi entrepreneuriale au sein des quinze pays de la CEE.

L'esprit d'entreprise ne peut être seulement le sous-produit d'une conjoncture exceptionnelle. Pour sa solidité et sa pugnacité il a besoin d'un environnement institutionnel propice, et il doit puiser dans les racines d'une culture et d'une éthique particulières.

LE POIDS DES INSTITUTIONS

De façon générale l'action humaine est subordonnée au bien commun, c'est-à-dire aux conditions générales qui permettent l'éclosion et l'harmonie des projets personnels.

Les règles du jeu social, les institutions, sont déterminantes à cet effet.

Une société de libertés n'est en rien une jungle soumise à la loi du plus fort, elle requiert au contraire des institutions de nature à instaurer un ordre social stable. Les institutions permettent de réduire au minimum les immanquables erreurs que nous pouvons faire dans nos anticipations sur le comportement des autres. A leur tour, de bonnes institutions sont mieux comprises et respectées par les individus, et les comportements s'en trouvent améliorés.

Elles apportent ainsi la confiance indispensable aux bonnes relations entre les individus.

C'est faute d'institutions de qualité que certains pays ont versé dans l'anarchie, la violence et finalement la misère du plus grand nombre. Le paradoxe est que l'on a passé ces fléaux au débit du marché, du capitalisme, voire même de la liberté.

UNE CONSTITUTION POUR LIMITER LE POUVOIR

Le cadre constitutionnel devrait avoir pour objet de tenir la puissance publique « à l'intérieur de sa sphère » comme disait Benjamin Constant.

Si la constitution concentre le pouvoir entre les mains d'une minorité, fût elle élue au suffrage universel, il faut s'attendre à des débordements permanents de l'Etat. La démocratie est alors une simple façade qui légitime l'absolutisme. Bien vite les administrations et les entreprises publiques concurrenceront, puis détruiront les entrepreneurs privés.

Un autre point important des arrangements constitutionnels est la répartition des compétences entre les échelons central et local. Seule une démocratie décentralisée permet à la société civile de s'exprimer et aux citoyens de participer réellement à la vie publique. Plus grande est la distance entre

les décideurs politiques et les électeurs, moins ceux-ci ont de possibilité de contrôle et de réaction. Cela est particulièrement vrai pour les décisions concernant la fiscalité et la réglementation, deux points sensibles pour les entrepreneurs.

Ce qui est vrai pour les constitutions nationales des Etats membres de l'Union l'est encore plus au niveau de la constitution européenne elle-même. Le danger d'un pouvoir concentré et d'une démocratie lointaine n'est pas écarté par les mécanismes de votes qualifiés, car les gouvernants finissent toujours par trouver un accord sur le dos des citoyens, réellement privés de tout recours au niveau européen.

L'ETAT DE DROIT

En réalité la seule utilité d'une constitution devrait être de reconnaître et de défendre les droits individuels, et de garantir l'égalité de tous, y compris les dirigeants, devant le droit.

Dans de nombreux pays, dont la France, l'un des droits individuels les plus malmenés est le droit de propriété. Les entrepreneurs se voient confisquer une grande partie de leurs revenus et de leurs patrimoines en vue de financer une large redistribution dite « sociale », qui en fait est une spoliation des gens méritants et une subvention aux parasites et aux privilégiés.

Le droit de propriété est aussi abandonné au profit d'un droit lui aussi dit « social » : par exemple l'entrepreneur perd la libre disposition de son capital au prétexte qu'il doit associer les syndicats à toutes les décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise.

Un climat de dilution des responsabilités se développe ainsi, puisque on voit se multiplier des décideurs sans titre, syndicalistes, fonctionnaires, voire membres d'associations. Le « partenariat » se substitue à l'actionariat, la propriété de l'entreprise devient théorique.

Impossible encore de protéger les droits individuels sans un appareil judiciaire indépendant et efficace. Il existe dans plusieurs pays européens une crise de la justice, déformée par la bureaucratie et souvent dévoyée par l'idéologie politique, la corruption et le clientélisme.

LE CADRE EDUCATIF

Enfin, et non le moindre, les systèmes éducatifs sont bien souvent en pleine désorganisation. Ils ont perdu en efficacité, parce que si le nombre des enfants scolarisés augmente, les résultats de la scolarité sont déclinants. Ils ont surtout perdu en moralité, parce qu'ils n'inculquent plus à la jeunesse les principes élémentaires de la vie en société. L'école devrait être un apprentissage du travail, une reconnaissance des mérites et des talents à développer. Elle tend au contraire à niveler par le bas, au prétexte d'égalitarisme.

Les parents ne sont que très rarement associés aux décisions éducatives, alors que la famille a une vocation éducatrice. C'est un système administratif et aveugle qui forme et oriente les jeunes. Cela conduit à un énorme gaspillage du capital humain en Europe.

Les choses ne s'arrangent pas au niveau des universités, bien que dans beaucoup de pays nouvellement venus, de nombreuses universités privées ouvertes sur la communauté scientifique mondiale aient pu se créer.

LES VERTUS PERSONNELLES NECESSAIRES A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

En dépit du besoin de bonnes institutions créant un environnement propice à l'esprit d'entreprise, il n'y a pas de miracle institutionnel. Car les règles du jeu social, si elles peuvent influencer sur les comportements individuels, n'exercent cette influence que chez des individus qui les admettent, parce qu'ils possèdent les vertus à la base de toute harmonie sociale.

A ce propos il faut se défaire d'un enthousiasme naïf qui voit deroie 456 Tc (i) Tj-0.048 Tc (a) Tj-0.108

L'esprit d'entreprise n'est certes pas l'esprit de sacrifice, mais ce n'est pas non plus l'esprit de cupidité et de réussite par tous les moyens.

Quelles sont donc ces vertus personnelles sans lesquelles l'esprit d'entreprise ne peut se forger ni subsister ?

LE SENTIMENT DE SA PROPRE DIGNITE

Le tempérament d'entrepreneur commande d'abord de ne pas subir, mais d'agir. Il implique le refus de l'assistanat, le refus de la servitude. Voilà pourquoi il a été explosif en Europe Centrale et de l'Est après la chute du mur de Berlin. Il suppose aussi la fierté de créer, de démontrer ses talents, de faire quelque chose de sa vie, de marquer sa différence. Entreprendre, c'est revendiquer ses initiatives, c'est assumer ses erreurs, c'est avoir le sens de la responsabilité personnelle.

Ne pas s'en remettre au destin ou à l'Etat pour assurer son avenir, rejeter l'anonymat, la grégariation : c'est avoir le sentiment de sa propre dignité, c'est construire sa personnalité à travers ses actes.

LA VOCATION DE SERVICE

Le tempérament d'entrepreneur commande encore de prêter aux autres une attention permanente, de comprendre et de les respecter à travers leurs choix, leurs préférences. Avoir l'esprit d'entreprise, c'est avoir le sens de la communauté, c'est manifester sa volonté de servir.

Voilà pourquoi, aux yeux de certains, comme Michael Novak, être entrepreneur c'est répondre à une véritable vocation, à un appel pour satisfaire les besoins de son prochain.

Qu'il s'agisse de simples artisans, ou de grands dirigeants d'entreprises, on trouve le plus souvent chez ceux qui ont réussi une simplicité et une disponibilité surprenantes. Elles contrastent avec l'arrogance de quelques vedettes médiatisées, véritables politiciens de l'entreprise en quête de notoriété et de pouvoir. Ceux-ci déforment et desservent la cause de la libre entreprise ; souvent irresponsables ils sont rarement punis ; malheureusement ils sont sous les feux de la rampe.

LE MARCHE VALORISE L'ETRE HUMAIN

C'est donc à tort que l'on a des craintes pour la moralité de l'entrepreneur. De même, c'est à tort que l'on imagine le marché comme un lieu de perdition, où la loi du profit effacerait tout sens moral.

La réussite de l'entrepreneur sur un marché concurrentiel est dû à la qualité des services qu'il rend à la communauté. Il lui faut pour cela démontrer son sens des responsabilités et son respect pour ses partenaires, qu'il s'agisse du personnel, des contractants, des clients, et le cas échéant des actionnaires.

Loin de dégrader la personnalité, le marché la développe.

En sens inverse, quand des gens fondent leur réussite sur la malhonnêteté, sur les passe-droits et les privilèges qu'ils se font reconnaître, sur l'exploitation de leurs partenaires, c'est que l'on a échappé aux lois du marché. S'enrichir au détriment des autres n'est pas dans la logique de l'échange volontaire et libre, dont le principe est que tous les participants gagnent. Pour accumuler sans peine une fortune confortable, il faut s'affranchir des exigences de la concurrence et des obligations contractuelles et user de la puissance et de la violence, tolérées voire encouragées par le pouvoir politique.

LA TRADITION DE L'EUROPE DES MARCHANDS

L'élargissement de l'Europe ne plongera pas de nouveaux peuples dans le matérialisme et l'immoralité à la condition expresse que l'esprit d'entreprise et la concurrence soient au rendez-vous. L'élargissement de l'Europe doit être une occasion de renouer avec la tradition d'une Europe porteuse de l'éthique de la liberté, consciente de ce que la liberté des actes a pour finalité la dignité des personnes.

Dans le passé, marchands et entrepreneurs ont puissamment contriic (pu) Tj-0.456 .0.084 Tc (r) Tj-0.048 Tc (e) Tj-

duEico Dnalhesppr et unci(d) Tj-0.456 Tc (l) Tj-0.048 Tc (e) Tj0.12 Tc () Tj0 Tc (d) Tj-0.048 Tc (e) Tj0.12 Tc () Tj0 Tc g

TSUNAMI : IL Y A AIDE ET AIDE

Nous n'avons pas cru nécessaire la semaine dernière d'allonger la liste des articles et commentaires consacrés aux victimes du Tsunami. Bien évidemment nous partageons l'émotion et le chagrin qu'a inspirés ce deuil humanitaire et nous avons marqué à titre personnel notre solidarité pour venir en aide à ces populations si dramatiquement éprouvées.

Avec maintenant quelque recul nous pouvons mener une brève réflexion sur cette aide, ce qu'elle a été et ce qu'elle sera.

La première chose qui frappe, et qui a été d'ailleurs relevée par les médias, c'est la spontanéité et l'ampleur de l'aide des particuliers. Des gens de toutes conditions ont mis la main à la poche, avec des dons d'un montant plus que proportionnel à leur fortune, d'autres se sont proposés pour expédier, emballer, accompagner, accueillir, d'autres enfin ont prié. Parfois, de grandes célébrités du monde du sport, du spectacle, de l'industrie ont fait des dons impressionnants : Michael SHUMACHER a donné deux fois plus d'argent que son gouvernement !

Cette aide privée a pourtant été mise au second rang par rapport aux aides publiques, et nos dirigeants en particulier n'ont pas manqué l'occasion de vanter les vertus des organisations internationales, de la coordination centralisée, alors même que la situation requiert une présence sur le terrain et des initiatives très diversifiées et très adaptées. L'ONU a été présentée comme la pièce maîtresse du dispositif, alors qu'elle s'est cantonnée dans un rôle de parade au Sheraton de Djakarta. Mais politiquement il s'agissait de tenir la dragée haute aux Américains, « coupables » d'être trop présents auprès de la population et soupçonnés de vouloir faire de la récupération diplomatique. En effet, ce sont bien les troupes américaines, leurs hélicoptères et leurs avions de transport, avec le soutien logistique de l'« Abraham Lincoln » qui ont été les plus rapidement opérationnels. Les Australiens ont également été très présents. Les autorités locales, même en Indonésie, ont accepté cette « invasion » pour pouvoir apporter les premiers secours aux populations, et surtout éradiquer les risques d'épidémie en distribuant de l'eau potable et des nourritures suffisantes. Mais les Indonésiens veulent voir repartir les armées tout de suite ! On retiendra aussi que certains gouvernements ont promis des dons élevés, comme les Allemands et les Scandinaves qui ont été particulièrement frappés. La France a honorablement tenu son rang. Par contraste on aura noté la discrétion de quelques Etats pourtant parmi les plus riches du monde...

Le futur de l'aide demeure la grande inconnue. Les 10 milliards promis vont-ils être effectivement versés ? Il semble que les liquidités manquent dès maintenant. Et que penser du moratoire de la dette publique de ces pays ? Le G7 a proposé de suspendre les remboursements, ce qui représente un total de quelque 350 milliards de dollars. Cette somme impressionnante concerne surtout la dette publique de l'Indonésie (120 milliards) et de l'Inde (105 milliards). Mais qui aide-t-on ainsi ? Les populations ou les gouvernements ? On dit que certains dirigeants ont déjà fait de massifs placements personnels avec l'argent reçu depuis deux semaines... C'est dire que l'avenir dépendra de la rigueur financière et morale des autorités publiques dans ces pays. Pour certains, comme la Thaïlande, il n'y a pas d'inquiétude majeure, et la nécessité vitale du tourisme mobilisera sans doute des populations dotées d'un esprit d'entreprise remarquable, et encouragées par le climat de liberté économique qui y règne. Il n'y a pas trop à craindre pour l'Inde, compte tenu des progrès considérables réalisés depuis quelques années pour l'assainissement de l'économie et la lutte contre la corruption. D'ailleurs l'Inde a finalement refusé le moratoire, estimant que cette facilité était une arme à double tranchant. Pour d'autres, l'instabilité politique pose problème. C'est le cas du Sri Lanka, où les Tamouls mènent une guérilla terroriste et semblent ne pas jouer le jeu de la reconstruction nationale. Pour d'autres enfin, comme l'Indonésie ou la Malaisie, des régimes dictatoriaux et corrompus parviendront-ils à évoluer dans l'intérêt de leur population ? Une fois de plus une chose est sûre : pour que l'aide soit efficace et aille réellement à ceux qui en ont besoin, il faut qu'elle soit la moins publique et la moins bureaucratique possible, et qu'elle aille par priorité aux particuliers, aux associations et aux entreprises qui sont directement sur place, et que des gens bien informés et bien intentionnés peuvent sélectionner. Ici encore les micro-réalisations sont préférables aux macro-planifications.

LE GOUVERNEMENT FAIT LA CHASSE AUX SORCIERES LIBERALES

Bien fait pour Patrick DEVEDJIAN : il a été puni d'avion.

Cette histoire rocambolesque a été rapportée par le Figaro (mardi 11 janvier). Alors que notre Ministre de l'Industrie devait accompagner Jean Pierre RAFFARIN en avion pour se rendre à quelque très importante inauguration, le Premier Ministre lui a fait savoir au dernier moment qu'il n'y avait pas de place pour lui dans l'appareil officiel. Non pas à cause d'un « surbooking », mais bien parce que Patrick DEVEDJIAN avait manqué à tous ses devoirs. Il s'agissait bien d'une punition.

Quel crime le bon ministre a-t-il donc commis ? Il avait eu le front de dénoncer, dans un article paru dans Les Echos, les privilèges sociaux dont bénéficiaient les salariés d'EDF. Voilà de quoi désespérer Matignon, car on a imaginé immédiatement les conséquences dramatiques de cette incartade : qu'en pensera la CGT ? Et si on nous coupait le courant ? Bien évidemment personne en haut lieu n'ignore lesdits privilèges sociaux, mais ils font partie de ces « acquis » qu'il ne faut surtout pas remettre en cause, sous peine de déplaire non seulement aux syndicats mais aussi à l'Elysée. D'ailleurs, ce DEVEDJIAN est redoutable : n'a-t-il pas aggravé son cas en déclarant au Figaro que « la concurrence est meilleure pour le consommateur » ? Ce qui passe pour un truisme auprès d'un étudiant de première année de science économique (dans une université non marxisée, cela s'entend) est décidément politiquement incorrect. Le ministre n'aurait-il pas voulu suggérer que les monopoles publics étaient une catastrophe pour les usagers ? Voilà donc un ultra-libéral qu'il faut remettre au pas.

L'ultra-libéralisme de DEVEDJIAN a pourtant des limites à nos yeux : il avait fortement soutenu le dispositif anti-délocalisation imaginé par un autre « ultra » SARKOZY, et plus récemment il avait imaginé cette usine à gaz pour autoriser les sociétés d'appel téléphonique à se délocaliser et à travailler en continu (y compris le dimanche) à condition qu'elles créent... 10.000 emplois – une innovation sévèrement dénoncée par Sophie de MENTHON, présidente de cette profession.

Nous garderons tout de même à notre ministre toute notre sympathie, car cette histoire en évoque une autre : en 1995 Alain MADELIN avait été renvoyé du gouvernement JUPPE pour avoir déclaré publiquement qu'en France tout ce qui se passait était de la faute des fonctionnaires et des syndicalistes ! DEVEDJIAN va-t-il se faire vider ? On l'a déjà viré de l'avion...

AU SOMMAIRE DU N°820 :

EDITORIAL : Terre promise pp. 1-2

CONJONCTURE : La France qui tombe pp. 2-3

SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : Comment créer et développer l'esprit d'entreprise pp. 4-6

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Tsunami : il y a aide et aide p. 7 – Le gouvernement fait la chasse aux sorcières libérales p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org